



Il y a en France, chaque année, entre 4 et 6 millions d'accidents domestiques. Ils provoquent environ 20 000 décès.

Les accidents domestiques sont les accidents qui se produisent à la maison ou dans le jardin. On les appelle aussi les accidents de la vie courante.

Pour éviter le plus possible qu'ils ne se produisent (et pour tenter de les faire diminuer), il faut faire de la prévention.

Les accidents domestiques sont la 3^{ème} cause de décès en France, mais ils sont la première cause d'hospitalisation.

Les personnes les plus touchées par ces accidents sont les enfants et les personnes âgées.